

La gazette de Saint-Michel-de-Lanès

A O U T 2 0 2 5

GAZETTE N° 22

DANS CE
NUMERO

Le mot du maire	1
Aménagements et projets	2
Modification du PLU	2
Repas partagé	2
Les amis de l'Orgue	3
Le Comité des fêtes	3
La Marèla	3
Yoga	3
Bien vieillir dans l'Aude	4
Nouveaux horaires : La poste et déchetterie	4
Etat-Civil	4
Le saviez-vous ?	4

Mairie de Saint-
Michel-de-Lanès
Place de la Mairie
11410

Tel : [04 68 60 30 87](tel:0468603087)

Site internet :

[www.saint-michel-
de-lanes.fr](http://www.saint-michel-de-lanes.fr)

Lundi 14h/18h,
mardi 9h/12h et
vendredi 14h/18h

Mes chers concitoyens,

Notre commune est en train de connaître quelques événements inhabituels qui appellent quelques précisions afin d'éviter rumeurs et circulations de fausses nouvelles.

Comme vous avez pu le constater le restaurant « Les Marronniers » est fermé depuis le début du mois de mai. Il a été mis en liquidation suite à la mauvaise gestion de sa propriétaire malgré les soutiens apportés par la commune (aides financières au cours du Covid, non perception, depuis trois ans, du loyer de l'appartement communal). Un appel d'offre a été lancé pour l'acquisition du fonds. Le tribunal de commerce doit se prononcer le 5 août sur le choix d'un repreneur. Les candidatures pour l'achat du fonds sont closes depuis le 30 juin. J'espère que le restaurant pourra rouvrir avant la fête communale. M^e Frontil, le liquidateur que j'ai rencontré avec le 1^{er} adjoint m'a assuré qu'il ferait le maximum pour que le restaurant puisse redémarrer au plus tôt.

A la poste, suite à différents problèmes, nous avons recruté un nouvel agent communal qui a pris ses fonctions. Je souhaite la bienvenue à Isabelle Guénin et compte sur elle pour redynamiser notre agence communale.

La fibre a été installée dans la commune et, sauf impossibilités techniques, tous les demandeurs ont été desservis. Notre commune a été primée en tant que territoire dynamique pour avoir amené la fibre à 50% de la population en 5 mois. A ce titre j'ai reçu en votre nom le trophée de la fibre d'or à Carcassonne le 22 mai dernier.

Notre commune, sous l'égide de la médiathèque de la communauté de communes a accueilli la fête du livre en s'appuyant sur La Marèla pour l'organisation de celle-ci.

Dernier point : la nouvelle station d'épuration est en cours de réalisation. Dès sa mise en route, l'ancienne station sera dépolluée.

J'ajouterai un rappel des consignes à observer par temps de canicule : laissez vos volets entrouverts dans la journée, ouvrez-les la nuit et hydratez-vous.

Pour ce qui est des incendies, dont 90% sont dus à des négligences humaines, soyez vigilants et responsables. Évitez les barbecues près des bois ou des chaumes, ne jetez pas vos mégots dehors.

Je souhaite à tous un excellent été.

Le maire,
Thierry Lèguevaques

Aménagements réalisés et projets à venir :

La fibre



La fibre a été installée chez les habitants qui en avaient manifesté la demande. 50% de la population de la commune a été connectée. C'est grâce à l'intervention énergique de M. le Maire et à l'action des employés municipaux qu'elle a pu être installée plus tôt que prévu. Le raccordement ne s'est pas toujours passé sans difficultés et quelques foyers attendent encore la connexion. Merci à tous les nouveaux connectés qui ont permis par leur implication d'obtenir la récompense de la fibre d'or pour notre commune.

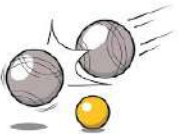
Fleurissement du village



Le fleurissement du village continue à faire connaître notre commune. Ainsi le premier adjoint a-t-il été amené à faire des conférences sur le sujet à Toulouse auprès de l'ADEME, à Labastide d'Anjou auprès des membres du Pays Lauragais. Il est intervenu dans un ciné-débats intitulé *Pænsons nos sols* diffusé à Montréal et à Limoux et qui devrait l'être prochainement à Capendu.

Par ailleurs il a accueilli à Saint-Michel plusieurs élus et techniciens communaux de diverses communes de l'Aude (Bages, Villemoustaussou) intéressés par nos réalisations. On voit là le résultat des travaux menés depuis 10 ans par la mairie qui font de notre commune une référence dans le département et au-delà dans le domaine de l'embellissement et du fleurissement.

Terrain de pétanque



Un terrain de pétanque est en cours de réalisation entre le restaurant et la MAM. Pour ce faire, un muret de protection a été édifié le long du restaurant afin d'éviter les infiltrations d'eau et le décaissement du sol est en cours. Les travaux ne devraient pas tarder à s'achever.

Projet à l'étude de l'ancienne maison de M. SALAFA



Une commission a été créée, en collaboration avec des habitants, la communauté de communes de Castelnaudary et le centre social et culturel de Salles-sur-l'Hers afin de rassembler des fonds en vue de réaliser un projet autour de la maison Salafa acquise récemment.

Cette initiative a pour ambition de transformer ce lieu en un espace de création culturelle, social et artistique... Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement de cette démarche.

Enquête publique unique : modification du PLU

Le PLU va être transformé en PDA (plan délimité des abords). Cette mesure consiste à établir un périmètre plus logique par rapport aux immeubles de la commune inscrits sur la liste supplémentaire des Monuments historiques (église et calvaire).

Ainsi au lieu d'avoir un périmètre de surveillance de 500 m autour des monuments, le PDA permettra d'adapter exactement le périmètre de surveillance des travaux effectués par les particuliers par rapport à la covisibilité de ces monuments. Certains immeubles de la commune vont sortir de la contrainte des 500 m d'autres vont entrer dans le tracé du nouveau périmètre.

Cette modification donne lieu à une enquête publique d'une durée de 35 jours consécutifs commencée le 15 juillet 2025 à 9h et qui se terminera le 18 août 2025 à 17h. Monsieur Xavier GROJEAN tiendra ses permanences à la Mairie les mardi 15 juillet (9h à 12h), vendredi 1^{er} août (14h à 17h) et lundi 18 août (14h à 17h).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet ou les adresser au Commissaire enquêteur par écrit à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Michel-de-Lanès, 2 place de la Mairie 11410 Saint-Michel-de-Lanès.

Repas partagé

Le vendredi 4 juin 2025, les habitants ont été invités à se réunir, au square de l'église, pour un repas partagé où chacun a apporté sa spécialité pour un festin convivial. L'ambiance était animée dès l'apéritif, rythmée par une musique qui a mis tout le monde de bonne humeur. Pendant le repas, un cours de danse traditionnelle très amusant a rassemblé les plus dynamiques... un moment de joie et de partage unique.



Les amis de l'Orgue

Le 18 mai nous avons reçu la classe de Saori Sato, claveciniste, organiste et professeur d'orgue à l'école de musique d'Auteville. Une cinquantaine de personnes ont écouté jouer 8 élèves et leur professeur dans un répertoire très éclectique et des airs baroques chantés par Marie-France Calmels. Prochainement, pour la journée du Patrimoine, rendez-vous à 14h30 devant la mairie le samedi 20 Septembre. La visite guidée du village et de l'église avec Henri Pradalier sera suivie d'un concert avec les Tréteaux de Ré-gambert et trois flûtistes.

Le Comité des fêtes

Après une 1^{ère} année qui a rencontré un franc succès, le comité des fêtes de Saint-Michel-de-Lanès repart avec la même énergie ! Merci à tous ceux qui nous ont soutenu dès le début. Cette année, le 1^{er} vide-greniers du 18 mai 2025 a affiché complet côté exposants, avec une excellente ambiance et beaucoup de visiteurs au rendez-vous. Quant à celui du 20 juillet, sa fréquentation a pâti de la fermeture des accès habituels par la route, fermée à Gardouch et Villefranche à l'occasion du passage du Tour de France.

Nous préparons activement la fête locale de septembre : animations, musique, convivialité pour petits et grands. Nous tenons à remercier chaleureusement les bénévoles qui se donnent à fond et surtout à vous tous qui venez, participez et faites vivre nos événements.

La Marèla

Saint-Michel-de-Lanès a fait son carnaval le 22 mars 2025 !



L'association *La Marèla* et le *Comité des Fêtes* de Saint-Michel-de-Lanès nous ont invité à célébrer l'arrivée du printemps avec le premier carnaval organisé dans le village depuis longtemps. Les festivités ont démarré dans une ambiance joyeuse et bon enfant avec un atelier de création de masques pour les petits et les grands, suivi de la décoration de la Halle et de jeux insolites. A 16 heures tout le monde s'est retrouvé devant la Halle pour le départ en musique du cortège avec le char fleuri et M. Carnaval conçu par *La Marèla* et animé par la fantastique *Batucada* de Salles sur l'Hers. À 19 heures, on a allumé le traditionnel bûcher de M. Carnaval sous le pont sur l'Hers-Mort. À l'heure de l'apéritif, un concours de déguisements a récompensé les créations les plus inspirées.



La fête a continué sous la Halle avec un repas convivial, suivi d'une soirée dansante.

Feuilles au vent, 4^e Fête du Livre à Saint-Michel-de-Lanès 14 juin 2025



La Communauté de communes Castelnadaury Lauragais Audois a choisi Saint-Michel-de-Lanès pour présenter la 4^e édition de sa Fête du Livre *Feuilles au vent*.

A partir de 10h30 le public a pu découvrir ses ateliers variés (dont un atelier de création de masques), ses spectacles et ses tables rondes, animés par des auteurs et artistes de talent. Les auteurs et artistes ont proposé un programme fascinant sur le thème du vrai et du faux ponctué de lectures, d'échanges et d'explorations créatives avec la complicité de la librairie *Détours* de Nailloux. La Fête du Livre s'est terminée en musique avec un concert du groupe *Quitipla*.

Spectacle sous chapiteau les 25 et 26 juillet 2025 : ÉCLOSIONS DE LA CIE GUAY!NOT?

L'association *la Marèla*, en collaboration avec *Énergies de la Piège* et la Mairie de Saint-Michel-de-Lanès, a proposé Les 25 et 26 juillet un spectacle de la compagnie *Guay!Not?*, spectacle de clown et théâtre d'ombres intitulé *Éclosions*, dans un chapiteau hors du commun.

Yoga

La saison de yoga 2024/2025 s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Nous avons pu pratiquer avec les élèves un yoga au rythme des saisons et des cycles de la Lune. Les cours se poursuivent la saison prochaine 2025/2026 aux mêmes horaires et le même jour, à savoir les jeudis de 9h30 à 10h45 et de 19h à 20h15. Les cours reprendront sous la halle le jeudi 4 Septembre. Le 1^{er} aura lieu exceptionnellement dans le hall de la mairie. Pour la pratique sont nécessaires un tapis de yoga, une tenue souple et 2 blocs de yoga.



Durant l'année, 4 ateliers seront proposés en plus des cours hebdomadaires. Le premier cours est un cours d'essai gratuit, et l'inscription se fera à l'issue de celui-ci. Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter Isabelle :

Tél : 06.37.83.46.41 / yogaisa31@gmail.com

Bien vieillir dans l'Aude

Avec l'appui des *Espaces Seniors* du département de l'Aude, huit ateliers mémoire ont été animés avec enthousiasme par Elodie Hummel, psychologue. Un réel instant de partage autour de jeux pour stimuler et secouer nos neurones à travers des chansons, des images, des textes. Toutes nos mémoires ont été activées !

La Poste

Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture de la Poste, avec une nouvelle organisation et un nouveau visage ! À partir de maintenant, c'est Isabelle qui vous accueillera avec le sourire et toute sa bienveillance. N'hésitez pas à venir la rencontrer les Lundi, Mercredi, Vendredi (11h à 13h), Mardi (11h à 13h - 17h à 19h) et Samedi (9h à 12h).

Déchetterie : horaires d'été

A noter, les horaires d'été de la déchetterie de Salles sur l'Hers pour les mois de juillet et août : Mardi, Jeudi (10h45 à 13h45) et Samedi (7h à 13h45)

Etat-civil (1^{er} semestre 2025)

Naissances :

KARAAHMET Selena, Anna, Caroline née le 12 février 2025

CHIHANI Alya née le 2 mars 2025

Mariages :

ROGER Claude, Camille et JOSEPH Sylvie, Louise le 5 avril 2025

LAURENT Loïc, Pascal, Djamel et JACQUIN Lisa le 14 juin 2025

TERRÉ Michel, Yves, Jean et VASKO Anastasiia le 21 juin 2025

GUEDELHA DIAS Pedro, Miguel et CHAMAYOU Anouk, Hinanui le 13 juillet 2025

Décès :

DADA Chidly, Dowson décédé le 22 février 2025

CAZALA Angèle décédée le 10 mars 2025

BARON Huguette, Suzanne décédée le 18 mars 2025

Le saviez-vous ?

Résumé de l'épisode précédent.

A Saint-Michel-de-Lanès les 20 et 21 décembre 1851 se déroule le plébiscite organisé à la demande du Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte. Voici la fin du vote et la proclamation des résultats.

... Le lendemain 21 décembre, le vote se poursuit (AC 359/1D10 f° 112).

A huit heures très précises du matin 21 décembre 1851 MM les Membres du Bureau et le Président sont entrés dans l'Hôtel de la Mairie et ont été reçus par le poste de la garde nationale qui avait été chargé la veille de garder le scrutin. MM le Président et les membres du Bureau se sont transportés devant la porte de la salle où était déposée la Boîte du scrutin ; la serrure était intacte et on a reconnu que les scellés apposés la veille n'avaient été nullement altérés ; M^r le Président a enlevé les scellés ; les Membres du Bureau et les citoyens présents sont entrés dans la salle et après vérification faite ont reconnu que la Boîte du scrutin, déposée sur la table était scellée comme la veille.

Monsieur le Président, après avoir enlevé les scellés apposés sur la Boîte du scrutin, a ouvert la séance et fait procéder, par le secrétaire, à l'appel des Électeurs. Chaque électeur ayant été appelé individuellement à voter, comme il a été fait hier, a remis son bulletin fermé au président qui l'a déposé dans la Boîte. Un des assesseurs a successivement annoté sur la liste des électeurs le nom de chaque votant et, l'appel étant terminé, le président a fait le réappel. Après quoi, il a admis à voter successivement les électeurs qui n'avaient pas répondu à l'appel et au réappel. Quatre heures du soir ayant frappé et personne ne se présentant plus pour voter Mr le Président a prononcé la clôture du scrutin, et a ordonné qu'il fut procédé à la vérification du nombre des Bulletins, qui a été de deux cent soixante, comme celui des votants.

Le Résultat du scrutin a donné deux cent quarante-huit votants pour oui, neuf votants pour non et trois Billets Blancs, qui conformément à la circulaire ministérielle du 7 décembre, demeurent annexés au présent procès-verbal.

Après quoi les deux cent cinquante-sept billets exprimant une adhésion ou un refus ont été brûlés en présence des Électeurs. M le Président ayant levé la séance, le présent procès-verbal fait en double a été clos et signé par les membres du Bureau et le Secrétaire.

Signé : Delmas, Ardène, Guilhem J., Guilhem M., Laffon, le Président de l'assemblée électorale, Ernest Anduze St-Thomas.

On remarquera l'écrasante majorité qui a approuvé, à Saint-Michel, le coup d'État de Louis-Napoléon. Ce résultat n'est pas propre à notre commune. Les résultats, à l'échelle nationale, ont donné : 7 481 231 oui 647 292 non.

A suivre...